

# Mes droits en tant qu'enfant ou adolescent

Et oui, tu as des droits! Le sais-tu?

---



# La convention internationale des droits de l'enfant

Elle date du 20 novembre 1989 et a été ratifiée par la France.

Elle contient 54 articles qui définissent les droits des enfants et la manière dont les gouvernements doivent les protéger et les promouvoir.



# Le droit d'être respecté comme enfant

Elle date du 20 novembre 1989 et a été ratifiée par la France.

Tu as des droits comme les adultes et ils sont garantis par la convention internationale des droits de l'enfant.



# Le droit de t'exprimer librement

Tu as le droit d'exprimer librement ton opinion sur toutes les questions qui te concernent et t'intéressent. Tes opinions doivent être prises en compte en fonction de ton âge et de ton degré de maturité.

---



# Le droit d'être informé de tes droits

Tu as le droit de t'informer sur tes droits grâce à des supports variés et adaptés à ton âge.

---



# Le droit d'entretenir des relations avec chacun de tes parents

Si tes parents se séparent, tu as  
le droit de rester en contact  
avec chacun de tes parents.

---



# Le droit à ta vie privée

Tu as le droit à la protection de ta vie privée. Personne ne peut nuire à ta réputation, pénétrer chez toi, ouvrir ton courrier ou lire tes e-mails.

---



# Le droit d'être entendu par un juge

Dans toute procédure qui te  
concerne, tu as le droit de  
donner ton opinion et demander  
à être entendu par le juge.

---



# **Le droit au respect de ton intérêt supérieur**

Toute action ou décision te concernant doit tenir compte de ce qui est le mieux pour toi. C'est ton intérêt qui doit guider les décisions prises.



**Intérêt supérieur**

# Le droit à l'éducation

Tu as le droit à l'éducation, pour favoriser au maximum l'épanouissement de ta personnalité et le développement de tes talents, de tes aptitudes mentales et physiques.

---



# Le droit aux loisirs et au repos

Tu as le droit de te détendre, de jouer et de participer à de nombreuses activités culturelles ou récréatives.



# Le droit d'être soigné

Tu as droit à la santé et aux informations pour être en bonne santé : accès aux médecins, aux médicaments, aux soins, aux hôpitaux.



# Le droit d'être protégé contre la violence



Tu as le droit d'être protégé de toutes formes de violences, physiques ou psychologiques, contre la maltraitance et toutes formes d'abus.

